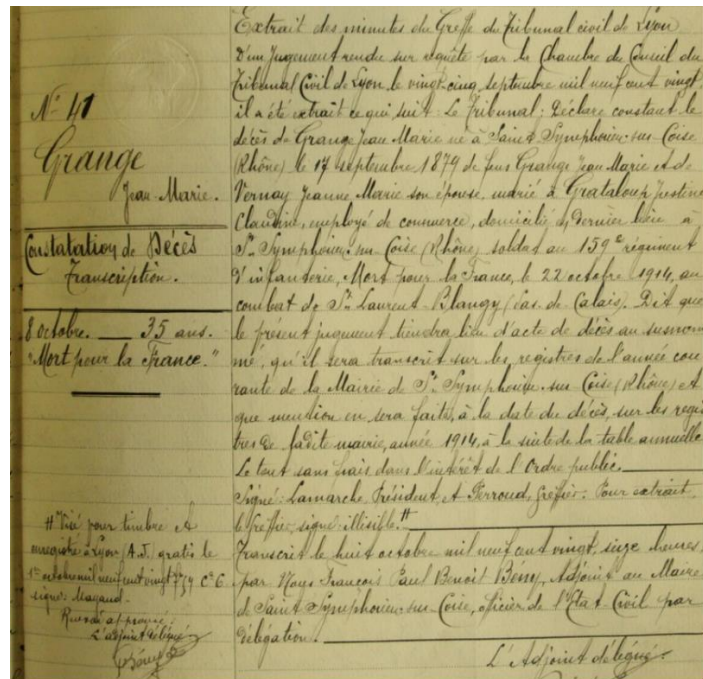


Extrait des minutes du Greffe du Tribunal civil de Lyon (25/09/1920)

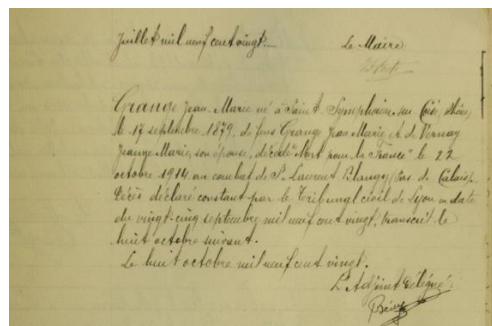


Transcription : Extrait des minutes du **Greffes du Tribunal civil de Lyon** d'un jugement rendu sur enquête par la Chambre du Conseil du Tribunal Civil de Lyon le 25 septembre 1920, il a été extrait ce qui suit : le tribunal déclare constant **le décès de Grange Jean Marie** né à Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône) le 17 septembre 1879 de feu Grange Jean Marie et de Vernay Jeanne Marie son épouse, marié à Grataloup Justine Claudine, employé de commerce, domicilié en dernier lieu à Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône), soldat au 159^{ème} régiment d'infanterie, **mort pour la France le 22 octobre 1914 au combat de Saint-Laurent Blangy** (Pas-de-Calais). Dit que le présent jugement tient lieu d'acte de décès au surnommé, qu'il sera transcrit sur les registres de l'année courante de la mairie de Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône) et que mention en sera faite, à la date du décès, sur les registres de la dite mairie, année 1914, à la suite de la table annuelle, le tous sans frais dans l'intérêt de l'ordre public.

Signé : Lamarche, Président et Perroud, Greffier pour extrait, signé illisible,

Transcrit le 7 octobre 1920, 16h par nous, François Paul Benoît Beny, Adjoint au maire de St-Symphorien-sur-Coise, Officier de l'Etat Civil par délégation.

Acte de décès



Transcription : Grange Jean Marie né à Saint-Symphorien-sur-Coise, Rhône, le 17 septembre 1879, de feus Grange Jean Marie et de Vernay Jeanne Marie, son épouse, décédé « mort pour la France » le 22 octobre 1914 au combat de St Laurent Blangy (Pas-de-Calais). Décès déclaré constant par le Tribunal civil de Lyon en date du 25 septembre 1920, transcrit le 8 octobre suivant.
 Le 8 octobre 1920. Signé l'Adjoint délégué.